

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de CRISENOY	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A5					2	250	
Nationale 36	59	+ 950	65		3	100	
TGV Villeneuve St Georges							
Bifurcation de Moisenay					1	300	

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° *99DAI1C070*
 en date du **19 AVR. 1999**

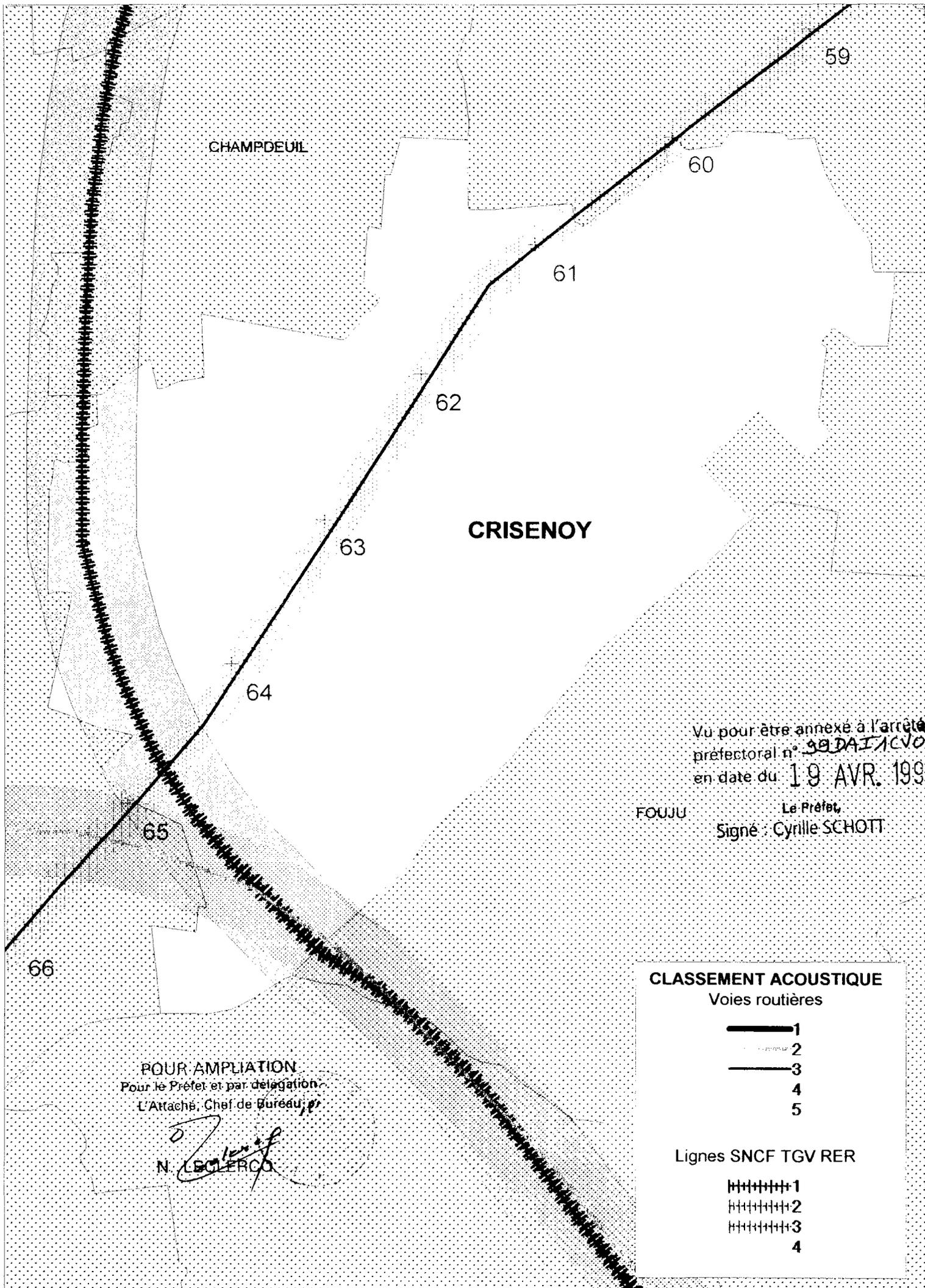
Le Préfet,

Pour le Préfet et par dérogation
 L'Attaché, Chef de Bureau *pi*




Signé : Cyril SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 39 DA IACV070
en date du 19 AVR. 1999

FOUJU Le Préfet,
Signé : Cyrille SCHOTT

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau,

N. Leclercq
N. LECLERCO

CLASSEMENT ACOUSTIQUE	
Voies routières	
	1
	2
	3
	4
	5
Lignes SNCF TGV RER	
	1
	2
	3
	4